



Chargé de mission GIEP (Gestion Intégrée des Eaux Pluviales) - Accompagnement des usagers

Niveau classification droit privé 6.2

Employeur : RENNES METROPOLE

Direction :

DIRECTION DE L'ASSAINISSEMENT

Effectif : 180

Leur raison d'être : Collecter et évacuer à la rivière, au moindre coût, les eaux usées et les eaux pluviales sans nuisance pour les usagers, le personnel et le milieu naturel dans les conditions fixées par la réglementation

Le sens de ce poste :

Conseiller et accompagner les usagers en matière de gestion des eaux pluviales et mise en conformité de leurs installations

Environnement et conditions de travail :

Horaires : 8h30 - 12 h30 / 13h30 - 17h00

Lieu de travail : RENNES - Dupond des Loges

Matériel(s) à disposition : Équipement informatique

Missions de suppléance : Sans objet

Télétravail : Oui

Autres : Sans objet

Service :

Contrôle Qualité

L'équipe : Instruction et contrôle des installations privatives d'assainissement

Effectif Service : 30

Éléments de statut :

Cadre d'emploi : Droit Privé - Chargé de mission

Parcours : Classification 6.2.

Éléments complémentaires de rémunération : Sans objet

N° du poste : 95687

Date de mise à jour de la fiche de poste : 07/10/2025

Verso >

Vos 3 principales missions :

1-Communiquer et sensibiliser (20 %)

Préparer des documents d'information sur le sujet de la démarche de GIEP (Récupération, Infiltration et Récupération) / Mise en conformité des installations privatives d'assainissement et en assurer une grande diffusion

Organiser ou participer à des réunions d'information sur les sujets de GIEP et des subventions associées

Apporter par les moyens les plus appropriés les réponses aux questions des usagers intéressés par la démarche

2-Accompagner les usagers techniquement et financièrement (60 %)

Apporter les conseils et renseignements aux usagers sur les solutions techniques de GIEP / Mise en conformité, leurs caractéristiques et leurs fonctionnements

Apporter son expertise en terme de GIEP aux autres directions de Rennes Métropole

Diffuser en interne les éléments techniques utiles pour la mise en place des solutions adaptées en matière de GIEP (notamment récupération avec usage intérieur) pour les projets portés par la collectivité

Analyser les études de faisabilité et l'évaluation du montant des travaux

Accompagner les usagers au montage des dossiers de financement : Informer les usagers des démarches à effectuer, Mettre en place tout le système de conventionnement, Suivre la démarche de versement des aides

3-Garantir et améliorer le bon fonctionnement de nos activités (20 %)

Assurer la continuité du conseil aux usagers et du suivi de la mise en conformité des dossiers

Se former et former les nouveaux collègues

Participer à l'amélioration de l'organisation de nos activités

Compétences

Les compétences relationnelles :

- Bon relationnel et Aptitude au travail en équipe
- Bonnes aptitudes rédactionnelles
- Sens de l'accueil du public
- Rigueur, méthode et sens de l'organisation
- Autonomie

Les compétences nécessaires pour la prise de poste :

- Connaissances de la réglementation concernant les usagers du service assainissement
- Connaissance du fonctionnement des réseaux d'assainissement
- Connaissance en technique de gestion des eaux pluviales
- Aptitudes à travailler avec des outils informatiques

Les compétences pouvant être acquises une fois en poste :

- Maîtrise des outils métier dédiés